

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-2892

présenté par

M. Giraud, rapporteur général au nom de la commission des finances et M. Giraud

ARTICLE 7

Substituer à l'alinéa 9 les trois alinéas suivants :

« 7° Le 1 de l'article 207 est ainsi modifié :

« a) Au cinquième alinéa du 4° , la référence : « et au 6° *bis* » est supprimée ;« b) Le 6° *bis* est abrogé ; ».**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement ajoutant une coordination.